

Réseau Culture Inclusif des Territoires (RéCIT)

Bilan de préfiguration



signes
de sens



Veille du niveau d'accessibilité des structures culturelles

Enquête menée de 23 août au 1^{er} octobre 2021

Méthodologie

La première étape de cette méthodologie est l'immersion.

L'immersion aide à mieux définir le sujet.

Pour comprendre le niveau d'accessibilité des structures culturelles on a créé un questionnaire.

On a travaillé avec 12 réseaux pour avoir beaucoup de réponses :

- **50° Nord** (transfrontalier)
- **Proscitec** (sciences et techniques)
- **Hautefidélité** (musique actuelles)
- **Musenor** (conservateurs des Hauts-de-France)
- **Médi'Action** (médiateurs culturels)
- **Réseau de développement culturel en milieu rural**,
- **REZO** (Dunkerque)
- **MEL**
- **Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de Lille**,
- **Spectable**,
- **Mem'Histo**
- **Culturable**.

Ils ont envoyé par mail le questionnaire à leurs membres.



75 structures culturelles ont répondu.

Les questionnaires donnent des informations pour :

- Connaître le niveau d'accessibilité des structures culturelles
- Comprendre les attentes et les besoins des structures et professionnels de la culture.
- Avoir une vue d'ensemble pour inspirer les futurs ateliers

On a trié les informations et on a écrit une synthèse.

Ce texte court explique et analyse les résultats importants.

Cette analyse est la conclusion des informations de 75 structures en septembre 2021.



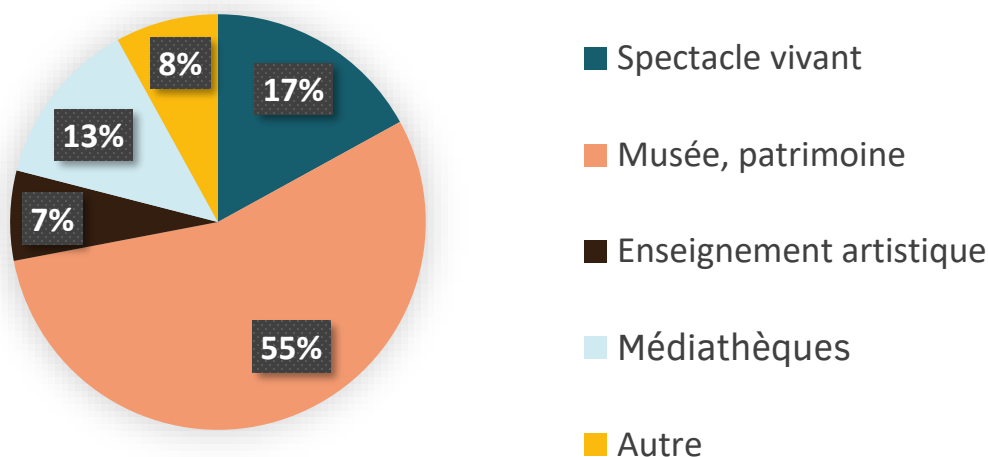
75 structures répondantes

Les 75 structures sont de taille, de type et de territoires différents.

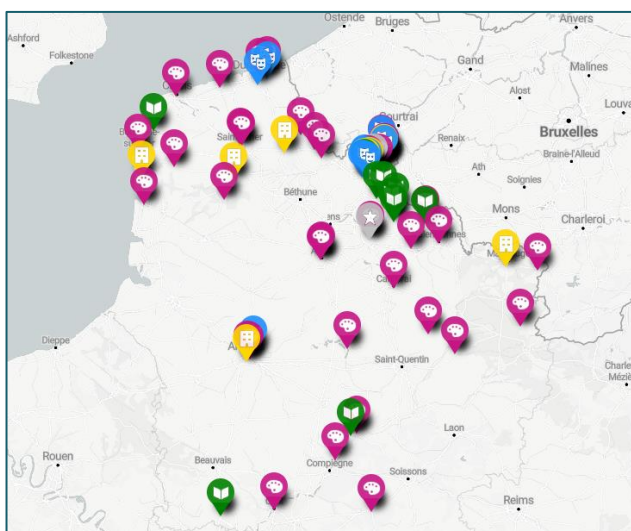
La réflexion sur l'accessibilité culturelle et artistique est partagée par l'ensemble des structures.

Cette question mobilise aussi bien la direction que les responsables de projets et/ou des publics.

Représentativité du champs culturel



Représentativité du territoire



Représentativité des métiers

- 30** Direction / présidence
- 20** Responsables public / accueil ou coordinateur
- 13** Chargés de projet
- 9** Médiateurs/ guides
- 3** Autres

Aujourd'hui l'accessibilité des HdF

L'impact des lois

Il y a plusieurs lois sur l'accessibilité culturelle.

Ces lois obligent à travailler l'accessibilité du bâtiment, des offres et des services, et l'accueil des tous les publics.

Ce questionnaire donne des informations sur l'avancée des structures dans le cadre de ces lois. Dans la majorité des structures :

- Les publics en situation de handicap sont accueillis
- Des offres artistiques et culturelles sont proposés
- Le personnel des structures est sensibilisé et/ou formé

L'accessibilité, une mission du service des publics

L'accessibilité est écrite dans presque la moitié des projets des structures.

Mais l'accessibilité n'est pas travaillée par toute l'équipe.

Cette mission est réalisée majoritairement par le service des publics.

Les partenariats sont des projets d'accueil des publics.

Il n'y a que 5 structures qui construisent avec les partenaires ces projets.

Une envie partagée de dépasser les freins

Il y a un manque de connaissances sur le niveau d'accessibilité de leur site Internet, de leur communication et de leurs offres et services.

Les structures culturelles partagent à la fois les freins de l'accessibilité dans leur structure, mais aussi l'envie d'avancer ensemble sur ce sujet.

- 1** La majorité des structures culturelles souhaite **être mise en réseau** et recontactée pour travailler sur ces sujets.
- 2** Elles souhaitent **avoir des ressources** sur les questions d'accessibilité. Elles ont envie d'avoir des informations sur la **conception universelle**.
- 3** Les structures sont freinées par leur moyen humains et financiers.
- 4** Elles veulent travailler sur **l'enseignement et la pratique artistiques** et la **professionnalisation des artistes** en situation de handicap.

Et Demain ensemble ?

Une communauté de pratique inclusive et innovante :
le Réseau Culture Inclusif des Territoires.

1. Réseau : valorisation de tous les savoirs

La **communauté de pratique** est un groupe de personnes.
Ces personnes sont des représentants de la culture et du handicap.
Ils travaillent ensemble pour trouver des solutions inclusives.
Toutes les personnes concernées sont actrices de la démarche.

2. Ressources et échanges de bonnes pratiques

La communauté de pratique échangent ses connaissances.
Un **espace de travail numérique** est en cours de création.
Il donnera des **informations techniques** et des **ressources**.
Il doit être accessible et inclusif.
Il donnera une liste des membres du récit et leurs compétences spécifiques.

3. Programme innovant coordonné et mutualisé

La communauté de pratique **facilite une stratégie collective** sur le territoire des Hauts-de-France.
Cette stratégie fait **gagner du temps** de travail à tous les membres.
Le groupe test imaginera deux **outils sur mesure** pendant des ateliers participatifs :

1. Un outil « **bilan d'accessibilité** » sur l'offre et les services culturels
2. Une **formation e-learning** « culture et inclusion ».

4. Publics, artistes et professionnels de la culture

Pour le Récit, la transition inclusive de la culture réfléchit à la place des personnes en situation de handicap en tant que : **public, artiste ou professionnels des structures culturelles.**

Les partenaires

Fondation
de
France

Nord
le Département


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



signes
de sens 

